



PIECE 09 : RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACTS



SAS Christian FAURE

Plouédern (29)

Affaire 24-056 V3/AC-ED/2606



Tableau des visas

Document réalisé par :	Date :	Version – Indice :	Modifications
Alan CHAPEAU	09/07/25	1.0	Version initiale
Alan CHAPEAU	08/06/26	2.0	Version finalisée après demande de compléments n°2



SOMMAIRE

I.	LOCALISATION ET CONTEXTE DU PROJET	5
I.1.	LOCALISATION.....	5
I.2.	VOISINAGE IMMEDIAT DU SITE.....	7
I.3.	NATURE DE L'ACTIVITE	10
I.4.	HORAIRES ET PERSONNEL	14
II.	ÉTUDE D'IMPACT	14
II.1.	ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	14
II.2.	IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET SEQUENCE EVITER, REDUIRE ET COMPENSER	17
II.3.	ESTIMATION DES COUTS DES MESURES ENVIRONNEMENTALES.....	21
II.4.	EFFETS CUMULES	21

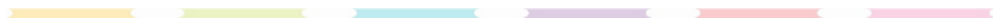


Table des figures

Figure 1 : Localisation du projet vue lointaine IGN (source : INGEA).....	5
Figure 2 : Localisation du projet vue proche Cadastre (source : INGEA d'après Cadastre)	6
Figure 3 : Schéma du voisinage du site d'étude (source : INGEA).....	8
Figure 4 : Plan général : Plan simplifié de l'usine (Source : INGEA d'après données FAURE)	9
Figure 5 : Flux des en cours de production et de produits finis	10
Figure 6 : Plan général : processus de production : Source	11
Figure 7 : Extrait du plan Masse du site de Plouédern actuel 2024	12
Figure 8 : Extrait du plan Masse du site de Plouédern après les modifications visées dans le cadre du présent dossier	13

Table des tableaux

Tableau 1 : Synthèse de l'état initial	17
Tableau 2 : Synthèse des impacts	20
Tableau 3 : Estimation des coûts.....	21



I. Localisation et contexte du projet

I.1. Localisation

Le site FAURE est situé sur le territoire communal de Plouédern, dans le département du Finistère (29). La société FAURE est spécialisée dans la fabrication de **crêpes nature à marque Le Ster** et de **crêpes fourrées à marque Whaou !, et à marques distributeurs**. Ces crêpes sont préparées à partir d'ingrédients frais qui leur confèrent toutes les qualités de la crêpe traditionnelle bretonne.

Les crêpes fourrées sont garnies avec l'un ou une combinaison de fourrages suivants : chocolat, chocolat-noisettes, chocolat au lait, fraise, banane, céréales croustillantes, caramel, Caramel au beurre salé...

Des crêpes peuvent également être chocolatées via ajout de chocolat ou de poudre de cacao dans la pâte.

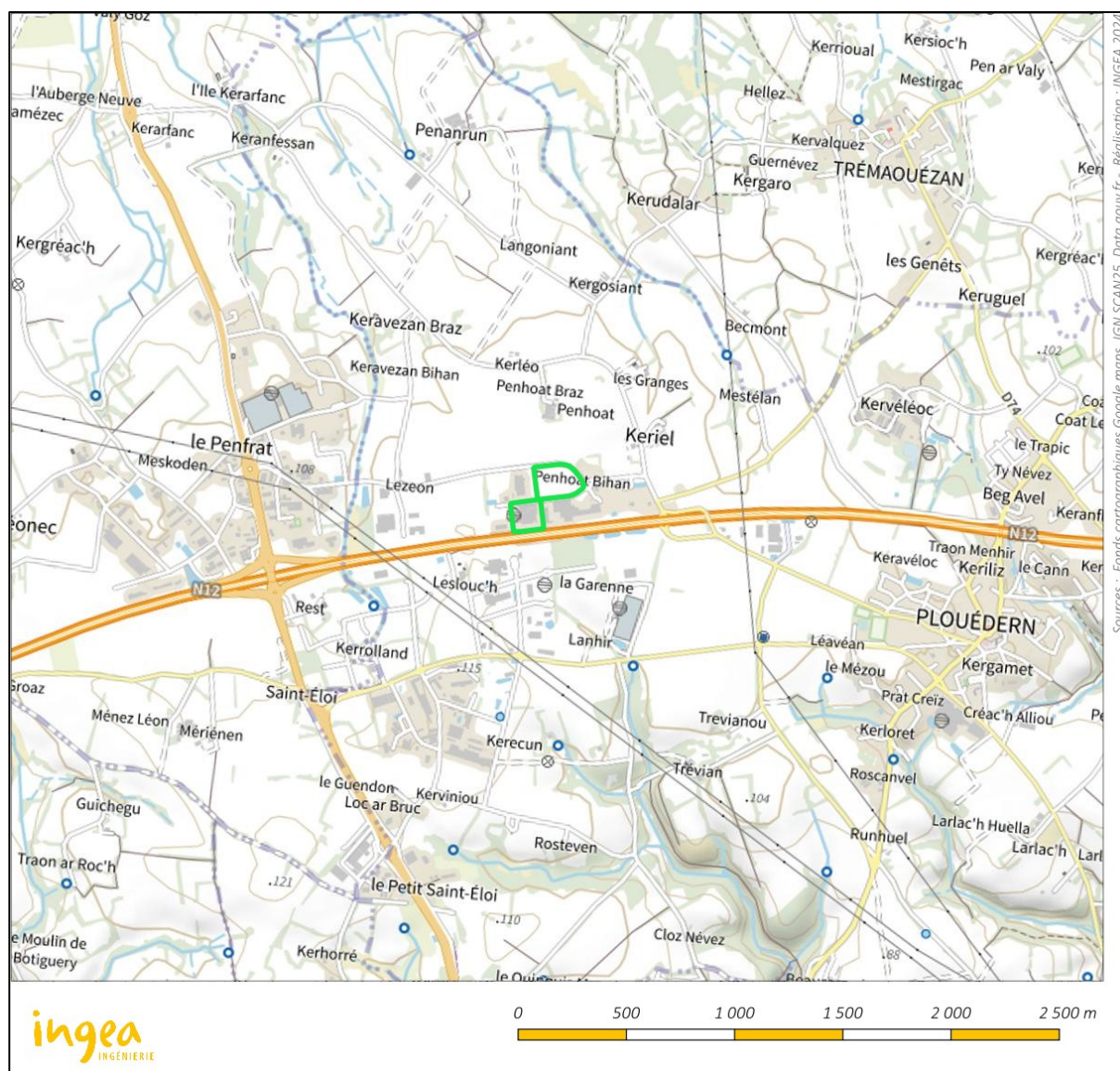


Figure 1 : Localisation du projet vue lointaine IGN (source : INGEA)

Le site du projet s'étend sur deux parties :

- Site principal (usine) : ZR 181 / 156 / 178
- Zone parking au nord : ZR 277 / 192 / 194

Les contours des parcelles cadastrales du site sont représentés sur la carte ci-après :

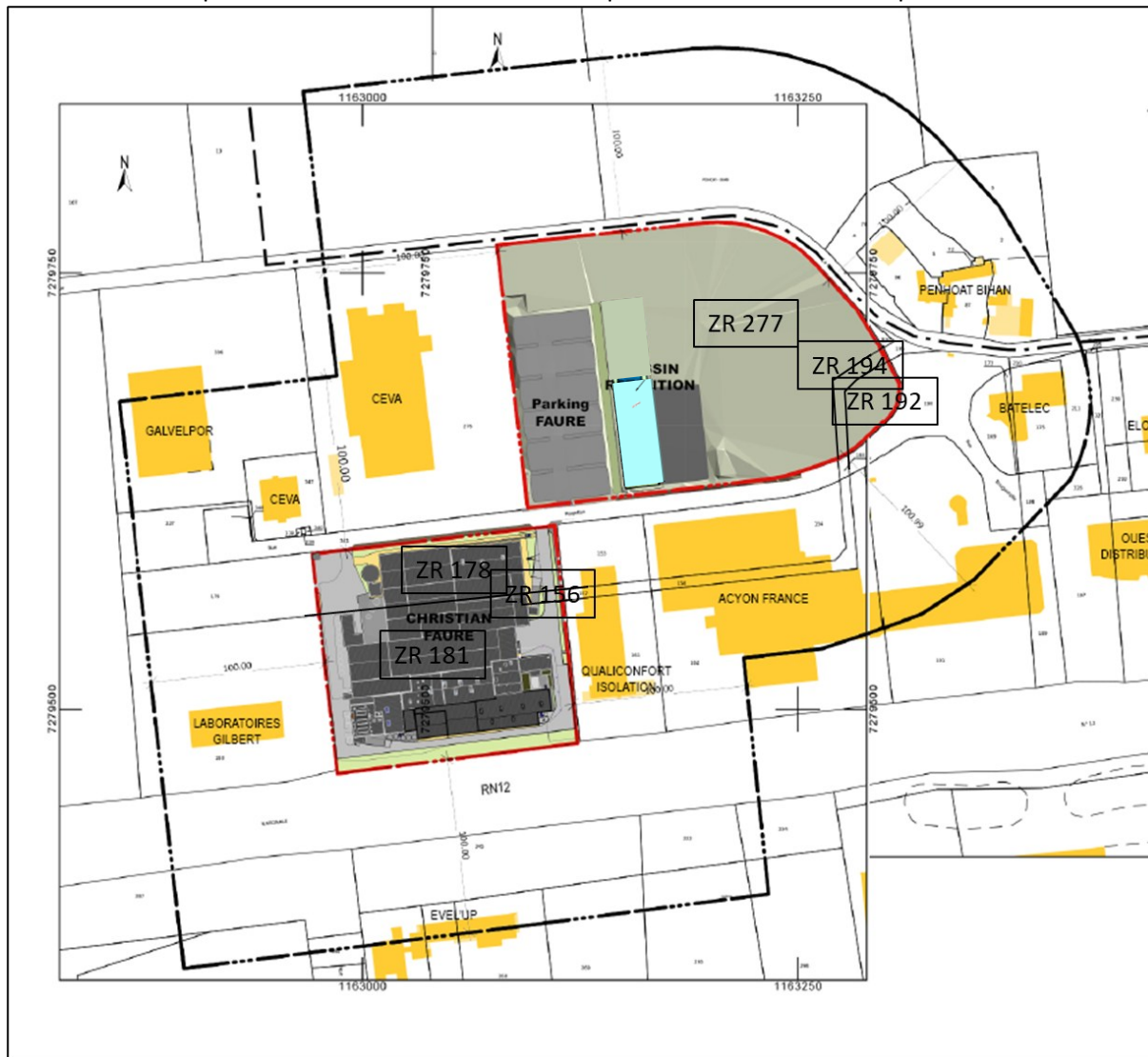


Figure 2 : Localisation du projet vue proche Cadastre (source : INGEA d'après Cadastre)

I.2. Voisinage immédiat du site

L'emprise du site est composée :

- De la zone principale de l'usine composée :
 - o Du bâtiment comprenant notamment le stockage, la production, la partie administrative les utilités, l'installation de sprinklage,
 - o Des aménagements annexes comprenant les voies d'accès, les parkings et la station de pré-traitement des eaux industrielles.
- D'un parking de l'autre côté de la route au nord pour le parking des salariés et de zones libres de zones non construites non occupées par les bâtiments, dont une partie est couverte par une zone boisée

La figure de la page suivante décrit l'environnement autour de l'installation.

Il se compose ainsi :

- À l'ouest par des parcelles occupées par des activités de la Zi ;
- Au nord de l'usine par la route Zi Kériel et d'autres parcelles occupées par des activités de la Zi (CEVA Santé Animale), au nord de la parcelle du parking, des parcelles agricoles ;
- À l'est par des parcelles occupées par des activités de la Zi (Quali-confort isolation) ;
- Au sud : par l'axe 2x2 voies de la RN 12 (E50).

Habitat : Les habitations les plus proches se trouvent à 250 m au nord-est de l'usine, au niveau de la rue Pen Hoat Bihan, qui longe la limite de propriété de la parcelle du parking.

Une autre habitation est recensée à plus de 450 m de la bordure Est de l'usine, au niveau de la bretelle d'accès à la RN 12 et à environ 450 m au nord-ouest de l'usine adossée à l'exploitation agricole.

Activités : Dans un périmètre de 100 m autour du site d'étude sont recensés uniquement des activités commerciales et industrielles.

ERP : L'Etablissement Recevant du Public (ERP) le plus proche concerne les magasins accessibles au public de la zone et le restaurant le Kériel situé au niveau de la bretelle d'accès à la RN2 à plus de 540 m du site.



Figure 3 : Schéma du voisinage du site d'étude (source : INGEA)

Au sein de la zone usine, le schéma suivant présente la composition du site :

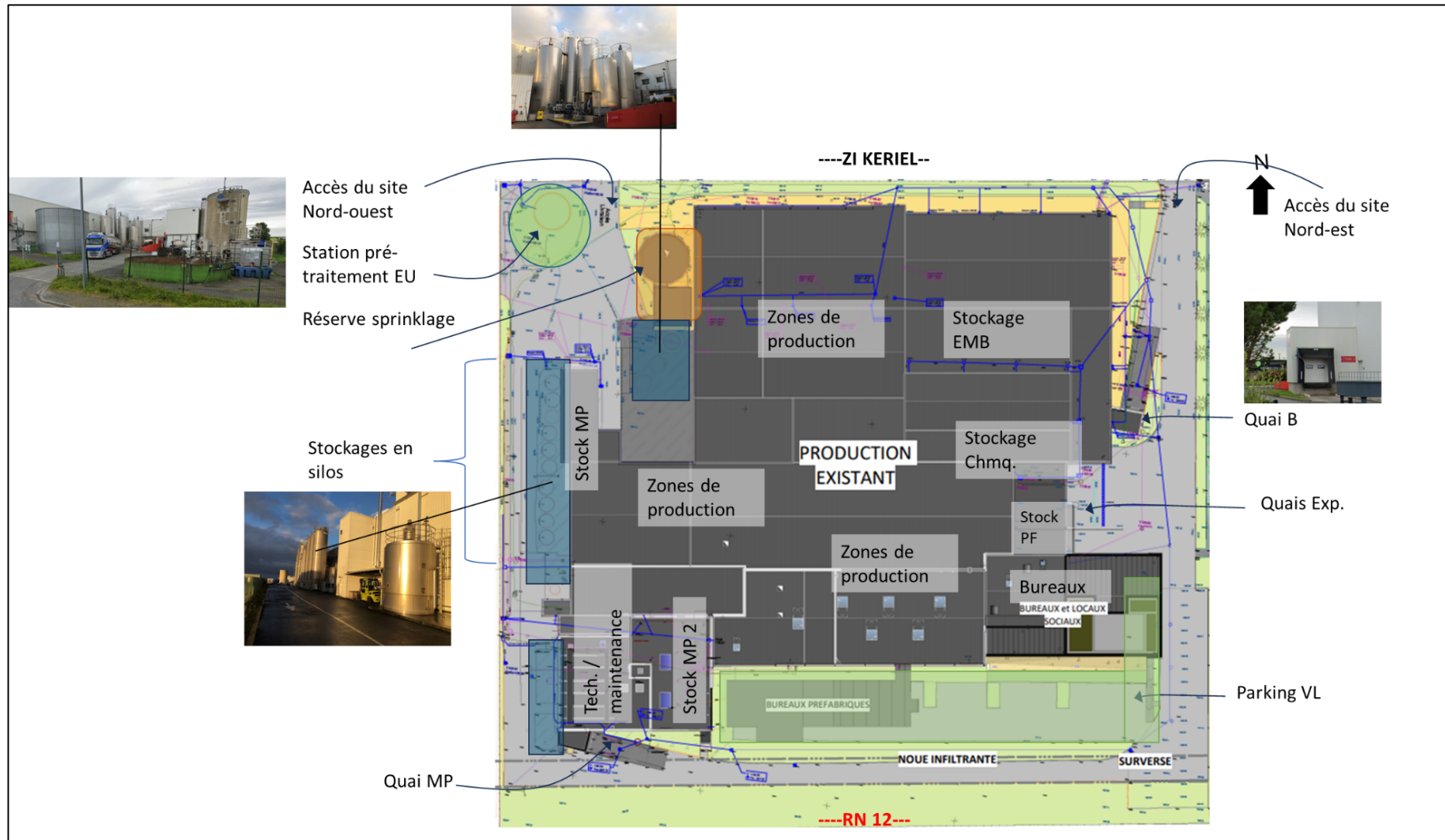


Figure 4 : Plan général : Plan simplifié de l'usine (Source : INGEA d'après données FAURE)

I.3. Nature de l'activité

L'installation de la société FAURE a pour activité la production de crêpes.

Les bâtiments sont actuellement découpés en plusieurs zones d'activité : une zone de production, une zone de stockage de matières premières, une zone de stockage des emballages et une zone d'entreposage des produits finis avant expédition. À cela s'ajoute des bureaux, des locaux sociaux et des locaux techniques nécessaires au fonctionnement de l'activité.

La fabrication des crêpes comporte les opérations suivantes :

- Réception, contrôle et déchargement des matières premières ;
- Stockage des matières premières, en froid positif (+ 4°C ou + 18°C) ou ambiant ;
- Réception et stockage des emballages ;
- Préparation des pâtes, préparation de fourrages ;
- Zone de production : fabrication des produits ;
- Emballage des produits en bout de chaîne ;
- Stockage en masse des produits finis avant expédition en camions en direction d'une plateforme de stockage du groupe ou en direction d'un client ;
- Chargement des camions, expédition des produits finis.

Les matières premières utilisées sont diverses : lait, farine, sucre, œufs, beurre, huile, chocolat...

Des matières secondaires sont aussi ajoutées selon la recette de fabrication : poudres chocolatées, sel, blé noir...

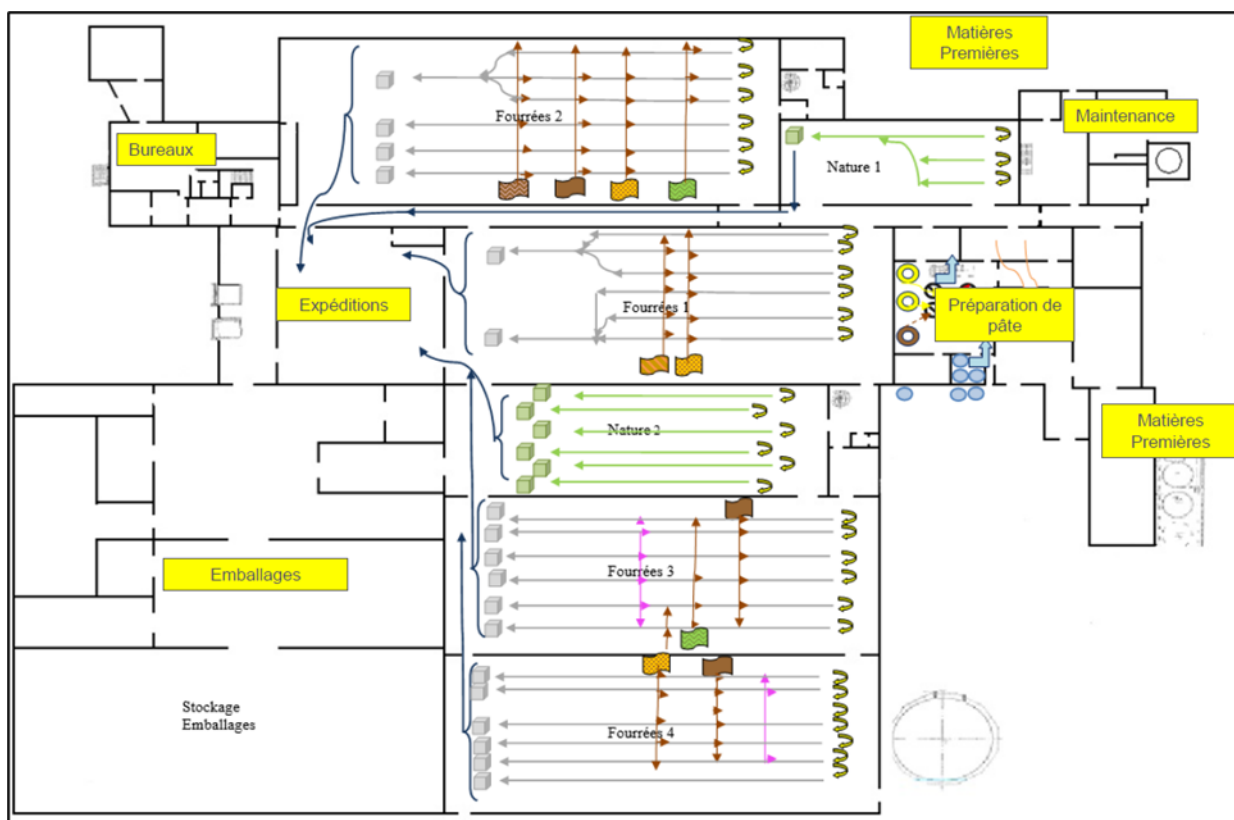
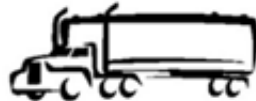


Figure 5 : Flux des en cours de production et de produits finis



INGEA
RNT de l'Étude d'Impacts
11 / 21

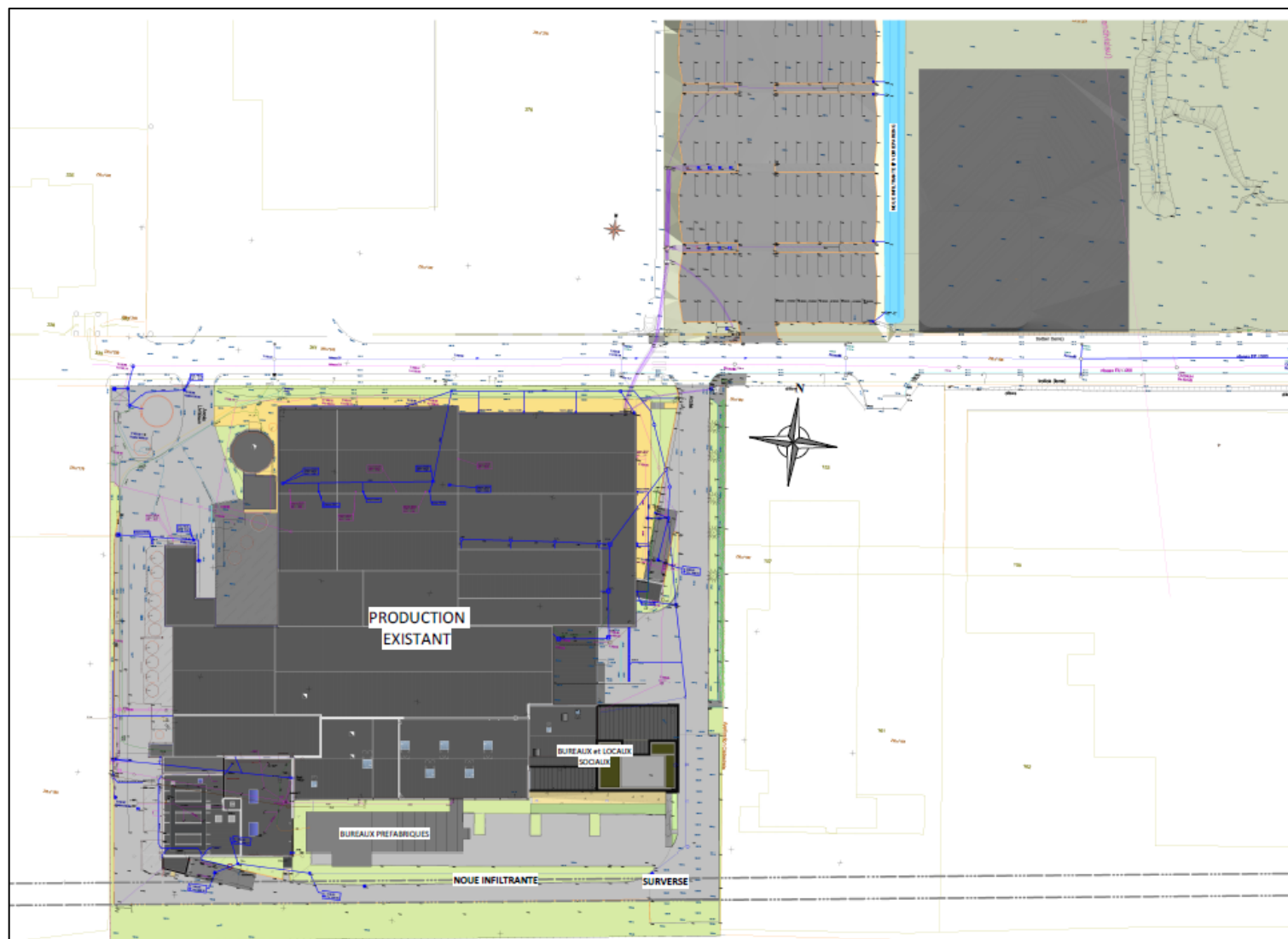
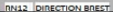


Figure 7 : Plan de masse actuel du site FAURE



INGEA
RNT de l'Étude d'Impacts
13 / 21

I.4. Horaires et personnel

Le site fonctionne du dimanche soir 22h au vendredi soir 20h (40h/semaine par équipe) :

- Nuit : 22h/6h
- Matin : 6h/14h
- Après-Midi : 14h/22h

Certains samedis sont travaillés si nécessaire, principalement pour la chandeleur et durant le mois d'août. Cela se fait sur 3 équipes : nuit, matin et après-midi.

Les jours fériés sont travaillés si besoin : fréquemment le 8 mai et le 15 août. Le jeudi de l'ascension est systématiquement travaillé.

L'effectif du site est de 185 personnes pour une production envisagée à 140 t/j de produits finis après extension.

II. Étude d'impact

Lors de cette étude, l'ensemble des opérations et des activités du projet ont été examinées afin de déterminer les enjeux environnementaux du territoire, et les potentiels effets liés à l'implantation du projet sur l'environnement.

Lorsque ces effets sont jugés avoir un impact significatif, des mesures, visant à réduire ou limiter ces effets sont prises.

La présente partie résume succinctement l'état initial, les impacts et les mesures qui seront mises en place. Le détail complet est consultable dans l'étude d'impact jointe au présent dossier d'autorisation environnementale.

II.1. État initial de l'environnement

Le chapitre suivant a pour objectif de résumer les enjeux et les contraintes identifiés à l'échelle du secteur d'étude du projet, et d'évaluer le niveau d'enjeu à prendre en considération dans la suite de l'évaluation des effets du projet, et des mesures à envisager.

Thématique	Contexte et/ou sensibilités observé	Enjeu
Environnement humain		
Démographie	Territoire dont la démographie augmente très légèrement en moyenne sur la commune étudiée	Faible
ERP	Site implanté au sein d'un tissu urbain présentant une sensibilité faible vis-à-vis du risque sanitaire compte tenu des ERP les plus proches	Faible
Occupation du sol	Site existant	Faible
Urbanisme	Pas d'incompatibilité d'urbanisme au regard du PLU existant	Nul
Réseau routier	Zone industrielle à proximité directe d'une route de grande vitesse	Faible
Réseau ferré	Pas de sensibilité du site vis-à-vis du trafic ferroviaire. Le réseau n'est pas situé à proximité.	Nul
Infrastructures de transport en commun	Pas de lignes de transport de personnes à proximité directe.	Nul
Modes de transports doux	Pas de piste cyclable donnant sur la zone industrielle.	Nul
Aéroports	Le site se trouve dans l'aire de dégagement de l'aéroport de Brest-Guipavas mais aucune prescription ne s'applique au site.	Nul
Voies navigables	Pas de sensibilité sur ce point car pas de voies navigables à proximité.	Nul
Eau potable	Le site est raccordé au réseau AEP communal. L'augmentation de la consommation devra être en adéquation avec la capacité du réseau.	Faible
Eaux pluviales	Réseau de la zone industrielle gérant les eaux pluviales du site.	Faible
Eaux usées	Réseau de la zone industrielle collectant les EU domestiques et industrielles. Les EU industrielles sont prétraitées avant rejet.	Faible
Convention	Eaux du Ponant : convention de rejets existante.	Faible
Energie	Réseau de gaz existant et alimentant 2 chaudières sur site. Pas de changement prévu.	Nul
Télécommunications	Un réseau de communication géré par Orange est recensé à proximité du site. La présence de ce réseau n'implique pas de contrainte pour le site FAURE.	Nul
Canalisations de transport de matières dangereuses	Canalisation de gaz à proximité mais enterrée.	Faible
Transport de matières dangereuses par trafic routier	Distance suffisante entre le bâtiment et la route à grande vitesse pouvant servir au transport de matières dangereuses : plusieurs dizaines de mètres.	Faible
Installations industrielles	Pas d'installations industrielles avec un statut SEVESO ou disposant d'un PPRT situées à proximité de l'installation.	Faible
Installations nucléaires	Distance importante vis-à-vis de la centrale la plus proche.	Nul
Lignes électriques aériennes	Pas de contrainte de lignes aériennes sur l'emprise du projet qui pourrait entraîner des conséquences sur la hauteur des bâtiments.	Nul
Environnement physique		
Températures	Pas d'amplitude thermique importante susceptible de générer de contraintes sur les installations de froid industriel	Faible
Précipitations	Les précipitations pluviales épisodiques peuvent être importantes mais le site est existant et le projet s'implante sur une zone quasi intégralement imperméabilisée.	Faible
	Les précipitations neigeuses sont faibles et ne présentent pas de risque majeur pour le projet.	Faible
Ensoleillement	Seuls les bureaux présentent une sensibilité vis-à-vis de l'ensoleillement	Faible
Orages	Le niveau céramique est faible.	Faible

Thématique	Contexte et/ou sensibilités observé	Enjeu
Vents	Pas de risque majeur pour le projet. Il n’y aura pas d’installations extérieures dangereuses exposées.	Faible
Mouvements de terrain	Pas de risque particulier identifié selon les connaissances actuelles	Faible
Radon	Niveau de radon assez élevé mais classique dans la région. Le site existe déjà et l’extension devra prendre en compte cet élément.	Faible
Foudre	Le niveau kéraunique est faible et le site est en partie protégé. Il faudra vérifier l’installation.	Faible
Plans de zonage, gestion et prévention existants	Le site est existant et ne présente aucune sensibilité sur ce point.	Nul
Risque inondation	Pas de risque particulier identifié selon les connaissances actuelles	Nul
Ruissellement d’eaux pluviales	Le site est existant et le projet s’implante sur une zone quasi intégralement imperméabilisée.	Faible
Retrait-gonflement des argiles	Aléa faible.	Faible
Risque sismique	Le projet devra respecter les exigences des normes sismiques concernant la conception des bâtiments.	Faible
Cavités souterraines	Pas d’enjeu identifié selon les connaissances actuelles.	Nul
Topographie	Pas d’enjeu identifié.	Nul
Contexte hydrologique	Pas d’enjeu identifié.	Nul
Qualité des eaux superficielles	Le milieu récepteur est naturel et sera impacté en cas de rejets d’eaux polluées.	Fort
Rejet d’eaux pluviales	La surface de projet est quasi intégralement imperméabilisée.	Faible
Rejet d’eaux d’extinction	Pas de rétention existante sur site.	Fort
Rejet d’eaux industrielles	Prétraitement existant pour les eaux de process, avec une convention de rejets en place.	Faible
Géologie	La géologie du secteur majoritairement granitique dispose d’une couche plus ou moins imperméable selon le niveau d’altération du granite.	Faible
Hydrogéologie : aspect qualitatif	Tous les produits dangereux sont sur rétention mais il n’y a pas de rétention des eaux polluées en cas d’incendie. Pollution potentielle de nappes d’eaux souterraines.	Fort
Hydrogéologie : Eau potable		
Pollution des sols		
Qualité de l’air	La qualité de l’air ne révèle pas de sensibilité particulière.	Faible
Bruit	Le bruit émis en limite de propriété la nuit est supérieur à la limite réglementaire. C’est valable uniquement du côté du voisin industriel. Pas de problèmes aux autres points.	Moyen
Vibration	Pas d’habitations proches. L’activité n’est pas à l’origine de vibrations, de lumières et odeurs particulières.	Faible
Luminosité		
Odeurs		
Environnement naturel		
Zonage de protection du patrimoine naturel	Aucun enjeu car aucun zonage sur et à proximité directe du site ni aucune connexion physique entre le site et une zone protégée.	Nul

Thématique	Contexte et/ou sensibilités observé	Enjeu
Zones humides	Pas de zones humides sur site ou à proximité directe. 700 m entre le site et la ZH la plus proche.	Nul
Environnement paysager, sites et patrimoine		
Contexte paysager	Le site d'étude est localisé en dehors des zonages de paysages remarquables du département du Finistère et n'est pas situé à proximité de site à intérêt paysager particuliers au sens de cet inventaire. Esthétique à avoir pour le nouveau bassin.	Faible
Eléments du patrimoine et archéologie		

Tableau 1 : Synthèse de l'état initial

II.2. Impacts sur l'environnement et séquence Eviter, Réduire et Compenser

Le chapitre suivant a pour objectif de résumer les enjeux et les contraintes identifiés à l'échelle du secteur d'étude du projet, et d'évaluer le niveau d'enjeu à prendre en considération dans la suite de l'évaluation des effets du projet, et des mesures à envisager.

Thème	Eviter, Réduire Compenser	Mesure		Localisation	Impact temporaire (T) / Permanent (P)	Niveau d'impact avant mesures	Suivi de la mesure	Effet attendu	Niveau d'impact résiduel
PAYSAGE	REDUIRE	R1.1	Intégration du bassin dans le paysage proche Plantations de haies en bordure, et végétalisation des clôtures. Plantations des bassins, et espaces libres végétalisés Soigner les abords du site	Extérieurs du site	P	Faible	Suivi des plantations Entretien régulier des espaces verts	Aspect soigné du site Développement d'une végétation sur les clôtures et en bordure sud du chemin communal longeant le site.	Faible
	REDUIRE	R1.2	Choix d'un aspect visuel qualitative pour l'extension. Harmonisation du bâtiment.	Extérieur des constructions	P	Faible	Entretien des constructions et vieillissement des parois	Effet visuel qualitatif, modernisation de l'image visuelle du site	Faible
TOPOGRAPHIE RELIEF	ÉVITER	E1.1	L'emprise du projet et de ses aménagements (voies d'accès, bâtiments) a été optimisé au strict nécessaire, et de façon à garder des espaces intacts et de façon à réutiliser des espaces déjà aménagés.	Emprise du site FAURE	T	Faible	Respect des consignes de chantier	Terrasser la zone de projet en limitant les mouvements de terres intérieur/extérieur du site. Optimisation de l'espace et réhabilitation de friche industrielle.	Nul
		E1.2	Création de merlons : réutilisation de matériaux du chantier	Emprise du chantier	T	Faible	Respect des consignes de chantier	Utilisation des terres du chantier pour la création de merlons végétalisés (paysage et écologie)	Nul
EAUX PLUVIALES ET POLLUTION ACCIDENTELLE	ÉVITER	E2.1	Aménagements pour éviter toute pollution en phase chantier	Emprise e chantier	T	Faible	Suivi de chantier	Éviter toute pollution des eaux	Faible
		E2.2	Mise en rétention des eaux d'extinction au sein du bassin étanche à l'aide d'une vanne de barrage	Bassin étanche	P	Fort	Surveillance et tests réguliers équipements (bâche, obturation)	Éviter toute pollution des sols et des eaux	Faible
EAUX USEES	SUIVI	S1.1	Suivi des émissions (qualité et quantité)	Emprise du site FAURE	P	Faible	Surveillance des paramètres	Optimisation des consommations et évitement des pertes inutiles (réduction des rejets d'eau et amélioration de la qualité des rejets)	Faible
EAU POTABLE	SUIVI	S2.1	Suivi des consommations et émissions (concentrations et quantité)	Emprise du site FAURE	P	Faible	Surveillance des paramètres	Optimisation des consommations et évitement des pertes inutiles (réduction potentielle de la consommation d'eau potable)	Faible
		S2.2	Mise en place de dispositif comptabilisateurs au sein de l'usine aux endroits clés pour surveiller les consommations et détecter les fuites	Bâtiments / équipements de production utilisant l'eau	P	Faible	Entretien des dispositifs. Suivi des consommations	Limiter les pertes d'eau potable	Faible

Thème	Eviter, Réduire Compenser	Mesure		Localisation	Impact temporaire (T) / Permanent (P)	Niveau d'impact avant mesures	Suivi de la mesure	Effet attendu	Niveau d'impact résiduel
CLIMAT/QUALITÉ DE L'AIR	REDUIRE	R2.1	Bonnes pratiques d'économie d'énergie dans les bureaux / locaux sociaux. Extinction des lumières sur les unités à l'arrêt le weekend	Bureaux / locaux sociaux.	P	Faible	Indicateurs de consommation énergétique Entretien des équipements	Réduction et optimisation de la consommation énergétique	Faible
		R2.2	Conversion vers des éclairages en LED à l'intérieur des bâtiments Eclairages extérieurs candélabres sur horloge	Bâtiments Site global	P	Faible	Entretien des dispositifs (éclairage et détecteurs)	Economies d'énergie et réduction des frais de maintenance par rapport à un bâtiment non équipé de LED Contribution aux objectifs énergétiques internes.	Faible
		R2.3	Entretien des cheminées des chaudières Entretien des appareils de cuisson	Zone de production et chaufferies	P	Faible	Entretien et contrôle des équipements	Réduction des émissions polluantes	Faible
		R2.4	Mise en service d'engins de chantier conformes aux normes	Emprise du chantier	T	Faible	Entretien des engins et du matériel Collecte des certificats de conformité	Echappement et taux de pollution réduits	Nul
		R2.5	Choix de prestataires agréés Consignes de chantier	Emprise du chantier	T	Faible	Respect des consignes de chantier	Echappement et taux de pollution réduits	Nul
		R2.6	Nettoyage des engins	Sortie de chantier	T	Faible	Respect des consignes de chantier Mise en place d'un REC	Limiter l'envol de poussières	Nul
DÉCHETS POLLUTION DES SOLS	ÉVITER	E3.1	Mettre en place un chantier propre avec charte contractuelle Aucun stockage de carburant prévu sur le site	Emprise du chantier	T	Faible	Collecte des bordereaux de suivi des déchets évacués Suivi du respect des consignes de chantier	Eviter la pollution des terres du site liée au chantier	Nul
		E3.2	Aménagements pour éviter toute pollution en phase chantier	Emprise du chantier	T	Faible	Suivi de chantier	Éviter toute pollution des sols	Nul
		E3.3	Installation de bassins de confinement des eaux d'extinction et des vannes de barrages en début de chantier	Emprise du chantier	T	Faible	Entretien des dispositifs et ouvrages	Eviter toute pollution du sol par les eaux pluviales ruisselant sur le chantier ou par pollution accidentelle	Nul
BRUIT	SUIVI	S3.1	Suivi des émissions sonores et plaintes éventuelles	Emprise du site	P	Moyen	Résultats des mesures acoustiques	Respect des niveaux réglementaires	Faible

Thème	Eviter, Réduire Compenser	Mesure		Localisation	Impact temporaire (T) / Permanent (P)	Niveau d'impact avant mesures	Suivi de la mesure	Effet attendu	Niveau d'impact résiduel
POLLUTION LUMINEUSE	RÉDUIRE	R3.1	Eclairages du site dirigé vers le sol	Ensemble du site (parkings, voiries, façades)	P	Faible	Entretien des éclairages	Limiter les nuisances liées à la pollution lumineuse pour les oiseaux, les chiroptères, les insectes et en général la trame noire ;	Faible
		R3.2	Programmation des éclairages extérieurs Bonnes pratiques	Ensemble des zones éclairées	P	Faible	Entretien des dispositifs (éclairage et détecteurs)	Adapter les périodes d'éclairage au stricte nécessaire	Faible
SOLS	ÉVITEMENT	E4.1	Déblais/remblais gérés sur site avec merlons éventuels au niveau du bassin	Emprise du chantier le cas échéant et zones destinées aux déblais	P	Faible	/	Éviter l'évacuation des terres et profiter de la ressource pour les aménagements envisagés	Faible

Tableau 2 : Synthèse des impacts

II.3. Estimation des coûts des mesures environnementales

Le coût induit par les mesures de réduction de l'impact de l'établissement sur l'environnement peut être estimé comme suit :

MESURES	COÛT (€)
Bassin, voiries et réseaux divers	164 000 €
Clôtures et portails	14 000 €
Mur coupe-feu	150 000 €
TOTAL	328 000 €

Tableau 3 : Estimation des coûts

II.4. Effets cumulés

Au sens de l'article R.122-5 II e) du Code de l'environnement, doivent être pris en compte les autres projets existants ou approuvés qui, lors du dépôt de l'étude d'impact :

- Ont fait l'objet d'une étude d'incidence environnementale au titre de l'article R. 181-14 et d'une enquête publique,
- Ont fait l'objet d'une évaluation environnementale au titre du présent code et pour lesquels un avis de l'autorité environnementale a été rendu public.

L'unique projet répondant à ces critères concerne la Société Public Locale EAU DU PONANT. Il s'agit du projet de restructuration de l'usine d'eau potable de Pont-Ar-Bled à Plouédern. Le projet prévoit entre autres :

- La reconstruction de l'usine existante,
- La mise à niveau de la filière de traitement,
- L'augmentation du volume de retenue de l'eau potable,
- La modification du dispositif actuel de prélèvement des eaux de l'Elorn.

Ce projet a été autorisé par AP du 01/08/2024.

Au vu de la nature et de la distance séparant les deux projets (4,6 km), les effets cumulés peuvent être considérés comme négligeables.

Aucun autre projet répondant à ces critères n'a été identifié sur les communes alentours, comprises dans un rayon de 3 km autour du site FAURE.